

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En choisissant cette formule de soutien, votre aide nous parviendra chaque mois ou chaque trimestre (selon votre choix) sans que vous ayez à vous en soucier, tout en restant libre de l'interrompre à tout moment.

**JE CHOISIS LE MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA,
ET JE RETOURNE CE FORMULAIRE COMPLETE ET SIGNE, ACCOMPAGNE D'UN RIB.**

ASSOCIATION MALTE LIBAN
Référence ICS : FR38ZZZ508964
Adresse : BP 234.07
75325 PARIS CEDEX 07 - FRANCE

MANDAT de Prélèvement SEPA

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Référencement unique de mandat (RUM)



APRES ENREGISTREMENT, MALTE LIBAN ME COMMUNIQUERA PAR COURRIER LA REFERENCE UNIQUE DU MANDAT « RUM »

Indiquez le nom et l'adresse
du titulaire du compte à prélever.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association Malte Liban à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte.

Toutefois, vous avez la possibilité d'interrompre vos prélèvements en vous adressant à votre banque.

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

IBAN – Numéro d'identification international du compte bancaire

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC – Code international d'identification de votre banque

Je vous prie de bien vouloir prélever en faveur de Malte Liban, sur le compte référencé ci-dessus, la somme correspondant à mon soutien régulier. Ce prélèvement doit s'effectuer chaque : Mois Trimestre

Je choisis le montant de mon mandat : 10 € 20 € 30 € 50 € Autre €

Fait à : le Signature

Email : Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

<p>A retourner à : Malte Liban – BP 234.07 75325 PARIS Cédex 07 - FRANCE</p>	<p style="font-size: x-small;">Zone réservée à l'usage exclusif du créancier</p>
---	--

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès de l'organisme bénéficiaire dans les conditions prévues par la délibération N°80 du 01/04/80 de la Commission Nationale Informatique et Libertés.